

Extrait du Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

<http://senemag.free.fr>

Fonds Vautours : comment nos lois encouragent les prédateurs des pays pauvres endettés

- Economie -

Date de mise en ligne : samedi 1er aot 2009

Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

A quelques jours de la conférence de l'ONU sur la crise, la plate-forme Dette & Développement et le CNCD-11.11.11 soulignent l'urgence de créer un tribunal international de la dette et de protéger les dépenses essentielles des pays pauvres.

source : www.ccfid.asso.fr - juin 2009

« **Un vautour peut en cacher un autre** » : les pays endettés face à leurs prédateurs

Précis, très documenté et accessible aux non spécialistes, ce document de 32 pages dresse le portrait d'un nouvel animal de la finance mondiale, le « *fonds vautour* ». Il explique comment ces fonds, qui rachètent les dettes de pays pauvres à un prix extrêmement bas en vue de les contraindre par voie judiciaire à les rembourser au prix fort, engrangent des plus values colossales sur le dos des populations du Congo, en Zambie, au Pérou, en Argentine ou au Nicaragua.

En sous-titrant « *Comment nos lois encouragent les prédateurs des pays pauvres endettés* », le rapport pointe du doigt les responsabilités des pays du nord :

- Ce sont les justices française, anglaise ou américaine qui donnent systématiquement raison aux fonds vautours contre les pays pauvres.
▶ **L'argent que la France et les pays riches ont consacré aux allègements de dette se voit confisqué par des fonds privés au lieu de financer les dépenses sociales, comme annoncé.**

La dette des pays pauvres : une question à nouveau brûlante

▶ Les populations du Sud seront les principales victimes de la crise, alors qu'elles n'y sont pour rien.

Les "fonds vautours" sont des fonds d'investissement spéculatifs. Ils tiennent ce surnom de leurs pratiques qui consistent à racheter à très bas prix des parts de la dette de pays du Sud, pour tenter ensuite des procès contre ces pays afin d'obtenir le paiement intégral de la valeur faciale des créances, intérêts compris. Taux de croissance en berne, chute des recettes d'exportations et des investissements étrangers, diminution de l'aide extérieure et des transferts de migrants : les pays les plus pauvres se retrouvent exsangues et, pour certains, surendettés. Le FMI évalue les besoins de financement des pays « *à faibles revenus* » entre 25 et 140 milliards de dollars, rien que pour l'année 2009 (The Implications of the Global Financial Crisis on Low-Income Countries, mars 2009).

▶ **La seule solution que leur propose le G20 : se réendetter auprès du FMI.**

A l'issue du sommet de Londres le 2 avril 2009, les pays du G20 ont abondamment communiqué sur leur effort pour les pays les plus pauvres. Las ! Loin d'augmenter leur aide publique au développement, ils ont demandé au FMI de réserver 50 milliards pour de nouveaux prêts à destination des pays « *à faibles revenus* » (y compris ceux dont on a

allégé la dette).

- ▶ Les pays pauvres face à un choix cornélien : sacrifier leur population aujourd'hui ou... demain.

Les pays du G20 ne laissent que deux options aux pays pauvres, dont les caisses sont vides :

- ▶ couper dès à présent les robinets de la dépense publique, en sacrifiant les hôpitaux, le salaire des enseignants, le développement agricole...
- ▶ se réendetter, alors qu'ils n'ont pas les moyens de rembourser, et courir tout droit vers de nouvelles crises de la dette - à terme, ce sont toujours les populations qui en paieront le prix.

Alors que se tiendra du 24 au 26 juin 2009, la Conférence de l'ONU sur la crise financière et les réponses à apporter pour les pays en développement (sur la base des propositions de la Commission Stiglitz), la plate-forme Dette & Développement et le CNCD-11.11.11 préconisent trois mesures clés :

- ▶ La création d'un tribunal international de la dette pour que tous les créanciers soient sur un pied d'égalité.
- ▶ La protection des dépenses vitales des pays pauvres qui doivent primer sur l'obligation de rembourser.
- ▶ Un plan d'aide d'urgence, sous forme de dons et de taxes mondiales, pour compenser l'impact de la crise.

Contacts : Jean Merckaert j.merckaert@ccfd.asso.fr - 01 44 82 81 23 / 06 81 84 30 64 (France) Gaspard Denis gaspard.denis@cncd.be - 02 250 12 62 (Belgique)

lire le [Rapport de la plate-forme Dette & Développement et du CNCD-11.11.11](#)

lire aussi sur www.legrandsoir.info (19 mars 2008) : [Comme un vol de charognards hors du charnier natal… les "fonds vautours"](#) , par Danielle BLEITRACH

sur www.lesafriques.com (25-07-2009) : [Fonds vautours : plus de 7 milliards de dollars déjà payés](#) , par Hance Guèye

sur www.cadtm.org (10 août 2009) : <http://www.cadtm.org/spip.php?article4671> target="_blank" title="L Afrique est depuis quelques années la proie préférée des fonds vautours [...]. Mais la Banque africaine de développement (BAD) a décidé de leur compliquer la tâche en enrayant leur stratégie judiciaire jusqu'ici imparable."> **Fonds vautours : l'Afrique riposte ?** , par Renaud Vivien, Gaspard Denis

et sur www.irinnews.org (17 avril 2010) : [MONDE : Dompter les créanciers vautours](#)
